

avantageux. Le Comté d'Ottawa, le plus grand, le plus peuplé et le plus riche de la province de Québec, possède d'immenses étendues de terres les plus favorables aux entreprises agricoles. Toutes nos rivières, la Gatineau, la Blanche, la Rouge ont pour le colon des terres vierges et des forêts qui n'attendent que le défricheur pour donner du pain en abondance. La rivière du Lièvre, la moins connue peut-être, peut donner place à des milliers de familles et les doter des terres les plus fertiles. Jusqu'à ce jour entre les mains de deux exploitateurs soigneux la R. D. L. a été tenue sous le boisseau et un intérêt égoïste en a éloigné le colon par tous les moyens possibles.

L'obstacle est ceci; deux braves citoyens de Québec MM. Quinn et Ross ont commencé cette année des exploitations assez considérables pour leur donner le droit de haute main. En hommes sensés, je puis dire, qu'ils ne feront qu'encourager la colonisation de toutes leurs forces. Il serait donc très avantageux pour un grand nombre de nos bons Canadiens de tenter fortune de ce côté. Le climat est des plus favorables et c'est facile à comprendre. A cent milles de son embouchure on est encore au sud des Trois-Rivières, étant beaucoup à l'ouest il y a donc double avantage sous le rapport du climat.

De plus la Rivière du Lièvre riche en bois, peut-être la plus riche du Bas-Canada, parce qu'elle a été exploitée avec agresse par des gens qui s'en croyaient les maîtres pour toujours et ont procédé systématiquement comme s'ils avaient exploité un jardin. Cette richesse en bois fait la richesse du Colon qui trouvera toujours les marchands de bois prêts à prendre les produits de sa terre et aux plus haut prix.

Il y a plus, la Rivière du Lièvre est navigable à près de deux cents milles de son embouchure. Un de nos citoyens de Buckingham, M. Labouglie, homme de bien, voulant le bien des Canadiens avant tout, doit bâtir cette année un bateau à vapeur qui ira à vingt-cinq milles; et l'année prochaine le second navire viendra offrir ses services et transporter le voyageur à près de cent milles. Tout cela ne demande que de faire disparaître quelques pierres des rapides et quelques autres légères améliorations. On peut à peu de frais mettre la rivière du Lièvre en communication avec la rivière Gatineau et aller jusqu'au désert et au delà, puisque la Rivière Gatineau devient navigable au-dessus de ce point.

Tout ceci se fera, il ne manque que quelques voix pour faire entendre nos ministres qui, d'ailleurs, ne reculeront pas devant une modique dépense en voyant tous les avantages qu'ils offriront à la colonisation qui devient en ce moment la grande roue de la machine politique.

Ce qui est mieux, Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque d'Ottawa vient d'envoyer un missionnaire établi parmi ces populations jusque là abandonnées. Dans deux ou trois ans nous espérons que le zélé missionnaire aura jeté les bases d'au moins trois paroisses très considérables, et peut-être Sa Grandeur sera-t-elle obligée d'envoyer de nouveaux ouvriers dans cette partie de son diocèse, en ce moment pleine d'espérances. Avec une bonne terre, facilité d'écouler les produits, un climat favorable et les secours religieux il ne peut y avoir rien de plus encourageant en Canada et s'il plaît à Dieu nous verrons nos bons canadiens des Etats-Unis et les autres suivre dans notre beau pays le courageux exemple de nos ancêtres, au milieu de nos compatriotes qui parlent notre langue et suivent notre religion. Nos canadiens ont vécu de ce genre à l'âge le plus avancé. Demandons du pain à nos terres et à notre pays. Notre pays nous offre un pain salubre, plus salubre que celui que nous offre les Etats Unis. Nos enfants seront canadiens et nos voisins seront nos égaux

et non des Boss qui nous méprisent en hâtant la fin de nos jours.

Voilà ce qu'en ami de nos frères canadiens j'ai voulu dire à nos compatriotes qui veulent tout de bon se repatrier. Veuillez M. le Rédacteur me pardonner la liberté que je prends et me croire votre tout dévoué serviteur,

JOSEPH BON ENFANT.

Buckingham, 16 décembre 1873,

Hygiène du cheval

Pendant le mois de janvier, les maladies les plus fréquentes, chez les animaux de l'espèce chevaline, sont: la pleurésie simple ou la pleuropneumonie, les coliques, les épanchements séro-sanguins aux membres postérieurs et à leur face interne. — Des avortements peuvent avoir lieu chez les femelles. Dans cette saison, les étables sont ordinairement bien fermées, l'air s'y trouve à une température élevée, les animaux y séjournent longtemps, et presque toujours ils y sont dans un état de transpiration marquée. — Au lieu d'aérer d'abord les étables et de faire abaisser la température existante par l'introduction de l'air extérieur, on fait sortir les animaux sans aucune précaution, et on les conduit à l'abreuvoir ou au travail. Au moment où ils respirent dans leur loge un air dont la température est au moins à soixante-huit degrés, où leur peau est moite, ils passent brusquement dans un milieu froid et humide approchant de zéro, ou sont exposés à un air vif et sec dont la température est souvent très-basse. On n'est pas plus sage pour ce qui regarde les boissons. — Il en est de l'eau presque glacée introduite dans l'estomac comme d'un air trop froid qui pénètre dans le poulmon et agit en même temps sur les organes extérieurs. — L'un et l'autre produisent, sur l'économie animale, une perturbation toujours fâcheuse, et quelquefois funeste.

Sans doute, beaucoup d'animaux résistent à ces influences! la nature a tant de ressources! mais il en est aussi qui n'y résistent pas. Ainsi l'on voit un cheval venant de l'abreuvoir ou ramène des champs éprouver des frissons, refuser les aliments, avoir les membres rassemblés, se tenir tranquille avec la tête basse, ou se coucher pour se relever bientôt après. Ce trouble général annonce une affection interne qui commence. Si alors on excite la peau du cheval par un bouchonnement vigoureux, si après cela on lui met sur le corps une ou plusieurs couvertures de laine, si on lui frictionne les membres avec du vinaigre très chaud, ou avec de l'alcool, ou avec toute autre liqueur spiritueuse, les fonctions de la peau se rétablissent et tous les symptômes qui s'étaient d'abord manifestés se dissipent; mais, s'ils persistent, il faut recourir à l'homme de l'art.

La perturbation peut se produire avec un sentiment de douleur intestinale. Tous les cultivateurs savent que, lorsque un cheval frappe la terre avec ses pieds de devant, et quelquefois avec ceux de derrière, qu'il regarde son ventre, qu'il se couche et se relève avec plus ou moins de vivacité, il est atteint de coliques; donc, si la perturbation se manifeste par ces derniers symptômes, on administrera des lavements tièdes.

Mais il ne faut pas croire que dans cette saison les causes que nous venons d'indiquer soient les seules qui puissent engendrer les maladies. Les préjugés, la négligence, conduisent souvent aux mêmes résultats. Lorsque le cheval travaille, la pluie qui le mouille, le vent glacial ou très humide qui s'introduit dans ses poulmons ou qui agit sur les organes externes, ne sont pas dangereux tant qu'il est en mouvement. — Mais c'est lorsque, après avoir été vivement exercé, il doit supporter la pluie, et subir l'action de l'air à l'état de repos.

Avec un froid sec ou un froid humide, lorsque la pluie tombe ou que le vent souffle, le cheval excité par l'exercice, dont la peau est trempée par la sueur ou par la pluie, ne doit s'arrêter qu'à l'abri. Alors il convient de le bouchonner et de l'envelopper de couvertures de laine.

Ces dernières paroles méritent une réserve: le cheval du cultivateur ne peut pas être soumis au même régime que le cheval de luxe, ces deux êtres n'appartiennent pas à la même classe. S'il faut éviter au premier toutes les transitions brusques